DÉLIBÉRATION

Approbation de la rétrocession de fonciers par l'EPFNA à l'Odhac87 et de la participation financière de Limoges Métropole à la création de logements sociaux au Palais-sur-Vienne, impasse Dupuytren

1 DOCUMENT - *Publié le 26 Février 2025*

Délibération du 19 février 2025

11_4.pdf
(.pdf, 627,5 Ko)

TÉLÉCHARGER